

COMPTE RENDU AUDIOCONFERENCE CORONAVIRUS ILE DE FRANCE DU 14 MAI 2020

- Quelques données chiffrées au 13 mai 2020:

371 agents en ASA (dont 185 agents SURV pour baisse d'activité)

297 agents en télétravail (2ème DI en nombre de télétravailleurs hors DNRFP et DG)

4 agents en quatorzaine

103 agents fragiles à domicile pour pathologie médicale

13 agents malades COVID 19 (testés ou non)

Malgré la situation d'exposition particulière de l'Ile de France face à la pandémie, environ 1/3 des agents sont en présentiel dans les différents services. A noter également le pourcentage assez important de 11,3% d'agents en situation fragile d'un point de vue médical.

Le DI indique aux représentants du personnel ses lignes directrices quant à la reprise de l'activité:

- Structurer et consolider le télétravail, tout en limitant le présentiel aux tâches essentielles.
- Le mix télétravail/présentiel doit permettre d'assurer les missions et la continuité du service.
- Faire baisser autant que possible les ASA SURV pour baisse d'activité.

La situation spécifique de la BSITM est évoquée, car les travaux en cours dans les locaux vont impacter nécessairement le contingent des ASA SURV. Le DI préconise des équipes tournantes pour que les ASA SURV pour baisse d'activité soient équitablement réparties entre les agents. La remontée en charge progressive d'EUROSTAR constituera aussi une donnée à prendre en compte.

Le DI souhaite aussi une relance de la programmation des contrôles pour le SMS, dès la semaine prochaine. Actuellement, une équipe de 6 agents est mobilisée à Fos sur Mer.

- Pour les grandes brigades routières (Marne La Vallée, Val de Seine, Les Ulis), le DI espère une reprise d'activité conséquente prochainement.
- Concernant les congés bonifiés, la campagne de l'été 2020 est gelée avec un report sur 2021-2022, sans perte de droit à congés. La décision n'est pas encore prise à ce jour pour la campagne d'hiver concernant La Réunion. L'évolution des conditions sanitaires sera primordiale sur ce thème.
- Concernant les congés estivaux, le DI indique qu'il n'y aura pas de remise en cause des droits à congés. Cependant, il précise que les notions de continuité de service et de nécessité de service s'appliqueront. Les directeurs et les chefs de services disposeront d'un pouvoir d'appréciation au plus près, le niveau de reprise d'activité des opérateurs étant encore incertain. En tout état de cause, il est exclu de préfixer à l'avance un pourcentage de présents ou d'absents dans les services.
- Réunion prochaine du DI et ses collaborateurs avec le réseau des médecins de prévention de la DI IDF pour effectuer un point de situation des pratiques opérées dans le cadre de la crise sanitaire.
- Attente d'orientations générales de la direction générale sur la mise en place des dispositifs de conventionnement simplifié pour le télétravail. En terme d'orientation, le DI préconise plutôt un mix télétravail/ présentiel pour éviter la désocialisation.
- En raison des spécificités franciliennes, un élargissement des tâches dévolues au télétravail est envisageable. Pour faciliter l'animation et le pilotage des collectifs de travail par les chefs de services, l'incorporation de l'outil visioconférence semble être indispensable selon le DI.
- Note du DI envoyée par messagerie sur le maintien du taux des frais de mission pour les agents exerçant en présentiel, à partir du moment où l'offre de restauration collective de proximité n'a pas reprise. L'offre redémarre progressivement sur Paris, notamment avec la réouverture du restaurant inter-entreprises du Vitalys depuis le 11 mai dernier.
- Mise en place de souplesse en terme d'horaires de travail au siège de la DI Ile de France avec élargissement des plages horaires, eu égard à la densité présente dans les transports en commun.



UNION SYNDICALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

FORCE OUVRIÈRE

- réflexions du DI sur une coopération avec la DIPA : Les directeurs réfléchissent sur des schémas tactiques à opérer qui mixeraient des équipes SURV comprenant à la fois des agents de la DI IDF et des agents de la DIPA.
- Sur les aspects matériel et sanitaire, la DI a engagé une réflexion large sur des achats envisageables: housses de sièges jetables, poubelles fermées, véhicules de services plus vastes, blocs automatisés de système de nettoyage des sanitaires, développement des parkings à vélo sur les sites douaniers...

LES REPRESENTANTS USD FO: Jean-François RENON et Philippe MATHIEU